

Montréal, le 2 octobre 2018

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

N/Réf. : AI1819-070

**Objet : Demande d'accès à des documents détenus par l'Office québécois de la langue française concernant la syntaxe des noms d'entreprises**

[REDACTED]

L'Office québécois de la langue française donne suite à votre demande d'accès aux documents suivants :

- tous les documents portant sur la syntaxe des noms d'entreprises ou des raisons sociales, y compris des études;
- toutes les données sur la conformité de ces noms au regard de la syntaxe.

Par syntaxe du nom d'entreprise, vous précisez qu'il s'agit de l'ordre du générique et du spécifique dans le nom.

Ainsi, vous souhaitez obtenir les documents sur ce sujet, notamment des études, de même que des données sur l'ordre du générique et du spécifique dans les noms d'entreprises.

Après analyse, nous vous transmettons par la présente les documents auxquels vous pouvez avoir accès conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée *Loi sur l'accès*). Vous trouverez en annexe la liste des documents joints à cette lettre.

... 2

De plus, différents documents déjà diffusés sur le site Web de l'Office répondent à votre demande d'accès. Conformément à l'article 13 de la *Loi sur l'accès*, nous vous invitons donc à consulter les liens suivants pour trouver davantage de renseignements répondant à votre demande :

- **Banque de dépannage linguistique (BDL)**

Vous trouverez dans la BDL plusieurs fiches portant sur la syntaxe des noms d'entreprises. Vous pourrez les consulter aux adresses suivantes :

*Syntaxe des noms d'entreprises* [emprunt syntaxique]  
[http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=3606](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3606)

*Nom épithète placé devant un autre nom*  
[http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=cr%C3%A8me+soda&T3.x=0&T3.y=0&id=4665](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=cr%C3%A8me+soda&T3.x=0&T3.y=0&id=4665)

- **Bibliothèque virtuelle**  
**Les dépliants de l'Office québécois de la langue française**

*Les noms d'entreprise — Comment nommer son entreprise ou son établissement en français*  
[http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/depliants/20130513\\_depliant5d.pdf](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/depliants/20130513_depliant5d.pdf)

Par ailleurs, vous trouverez dans un document du Conseil supérieur de la langue française, au point 1.2. *Le libellé des noms d'entreprises : aspects linguistiques*, des renseignements visés par votre demande :

[http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx\\_igccpplus\\_pi4%5bfile%5d=publications/avis124/a124.html](http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igccpplus_pi4%5bfile%5d=publications/avis124/a124.html)

Toutefois, l'accès à certains documents vous est refusé conformément aux articles 28, 31 et 37 de la *Loi sur l'accès* ainsi qu'en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. En effet, certains documents sont des recommandations ou des avis soumis à l'Office, des opinions juridiques portant sur l'application du droit à des cas particuliers, des documents portant sur le traitement des plaintes (enquêtes) ou des documents protégés par le secret professionnel.

En outre, certains documents ne sont pas accessibles puisqu'il s'agit de notes personnelles, d'esquisses, d'ébauches, de brouillons, de notes préparatoires ou d'autres documents de même nature. Selon l'article 9 de la *Loi sur l'accès*, le droit d'accès ne s'étend pas à ce type de documents.

En ce qui concerne le deuxième point de votre demande, l'Office ne détient aucune donnée y répondant.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

Le responsable de la *Loi sur l'accès*,

[REDACTED]  
Luc Gagné

aces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. Annexe  
Documents (11)  
Articles pertinents  
Avis de recours

## Annexe

### Liste des documents transmis

- 1- Ouvrage — *Comment formuler une raison sociale en français* (1976)
- 2- Livret — *Les raisons sociales* (1983)
- 3- *Aide-mémoire sur la formulation des raisons sociales* (1994)
- 4- Abrégé — *La langue du commerce et des affaires au Québec* (1995)
- 5- Dépliant — *Les raisons sociales* (1995)
- 6- *Aide-mémoire sur les raisons sociales ou noms d'entreprises* (2001)
- 7- Abrégé — *La langue du commerce et des affaires au Québec* (2002)
- 8- Dépliant — *La langue du commerce et des affaires — Les noms d'entreprises* (2007)
- 9- Dépliant — *Les noms d'entreprises* (2009)
- 10- Dépliant — *Les noms d'entreprises* (2011)
- 11- Formulaire — *Demande d'analyse de la conformité d'un nom d'entreprise* (2015)